**FOIRE AUX QUESTIONS – ACCÈS DÉCHÈTERIES PAR LECTURE DE PLAQUE – CCVO**



🔹 **Est-ce que l’accès à la déchèterie devient payant ?**

Non. Le service reste gratuit et sans limitation de passages, comme aujourd’hui.

🔹 **Pourquoi faut-il s’inscrire ?**

L’inscription permet de réserver l’accès aux habitants de la Vallée d’Ossau, de fluidifier les entrées, et de mieux adapter le service aux besoins locaux.

**🔹 Dois-je me réinscrire chaque année ?**

Il n'y a pas de date limite à l'inscription au service des déchetteries. Le nombre de visites est automatiquement remis à zéro le premier janvier.

**🔹 Combien de véhicules puis-je enregistrer ?**

Chaque foyer peut inscrire jusqu’à 3 véhicules.

🔹 **Que faut-il fournir pour s’inscrire ?**

Une copie de la carte grise du ou des véhicules, un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture eau, téléphone, gaz, électricité), et le formulaire d’inscription à compléter.

🔹 **Où et comment s’inscrire ?**

* En ligne sur [www.cc-ossau.fr](https://www.cc-ossau.fr)
* Sur l’application Ma Vallée d’Ossau
* Ou auprès des agents France Services (sur rendez-vous)

**🔹 Que se passe-t-il si je ne suis pas inscrit au 3 novembre 2025 ?**

Sans inscription, l’accès aux déchèteries sera refusé automatiquement par le système de lecture de plaques. Il est donc impératif de s’inscrire au préalable.

🔹 **Comment faire si j'utilise un véhicule de location ?**

La barrière ne s’ouvre pas automatiquement. Le gardien ouvre la barrière manuellement, sur présentation d'un justificatif d'identité et de domicile.

🔹 **Et si je change de véhicule ?**

Il suffira de mettre à jour vos informations en vous reconnectant sur le formulaire en ligne.

🔹 **Puis-je inscrire mon véhicule de fonction sur mon compte déchetterie ?**

Oui, je peux déclarer mon véhicule de fonction de moins de 3.5T parmi les 3 véhicules que je peux inscrire.

🔹 **Je réside hors du territoire de la CCVO mais dispose d'une résidence secondaire sur le territoire. Puis-je m'inscrire ?**

Oui, dans ce cas, vous devez fournir un justificatif de domicile de la résidence secondaire.

🔹 **Mes données sont-elles en sécurité ?**

Oui. Les données collectées sont sécurisées, strictement limitées au cadre du service et non partagées avec des tiers.

🔹 **Je n’ai pas Internet, comment faire ?**

Vous pouvez vous faire accompagner gratuitement dans vos démarches par un agent France Services de l’intercommunalité, sur rendez-vous (permanences France Service : 05 54 12 03 80 pour Laruns ou 05 59 05 66 77 pour Arudy)

🔹 **Et si j’ai Internet mais que je ne suis pas à l’aise avec les démarches en ligne ?**

Pas de panique : si vous avez besoin d’aide, vous pouvez demander à un proche de vous accompagner (membre de la famille, voisin, etc.). Vous pouvez également prendre rendez-vous auprès d’un agent de la CC Vallée d’Ossau via France Services, qui vous accompagnera gratuitement et en toute confidentialité.

🔹 **J'ai une autre question ?**

Pour toute autre question, envoyez votre demande à l’adresse suivante : [**ccvo@cc-ossau.fr**](mailto:ccvo@cc-ossau.fr)